



Dominique Théophile
Secrétaire du Sénat
Sénateur de la Guadeloupe

Les Abymes, le 7 juillet 2023

Objet : Mise en œuvre d'une stratégie nationale dédiée à la drépanocytose

Monsieur le Ministre,

Chaque année, la France enregistre en moyenne 400 nouveaux cas de drépanocytose. Entre 20 et 30 000 personnes y seraient ainsi atteintes d'un syndrome drépanocytaire majeur pour 150 000 porteurs sains.

Depuis les années 2000, la prévalence de cette maladie est en constante augmentation. Les départements d'outre-mer et l'Île-de-France, où se concentrent la majorité des cas, sont les plus concernés.

Si cette maladie génétique – la plus répandue en France – fait l'objet depuis quelques années d'une attention particulière, elle demeure méconnue du grand public et son dépistage comme sa prise en charge demeure insuffisants.

Les acteurs de la santé, et en particulier les associations de patients, défendent aujourd'hui la mise en œuvre d'une stratégie nationale similaire à celle déjà mise en œuvre pour l'autisme.

Cette stratégie aurait pour objectifs principaux de renforcer la prévention et la connaissance de cette maladie, d'améliorer sa prise en charge et de mieux accompagner ceux qui en sont porteurs.

Élu d'un territoire qui connaît trop bien la drépanocytose, et ses conséquences sur la santé et l'inclusion sociale de ceux qui en souffrent, je tiens à m'associer à leurs revendications, et me tiens à votre disposition pour travailler ensemble à une meilleure prise en charge de cette maladie.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Dominique Théophile

Monsieur François BRAUN
Ministre de la Santé et de la Prévention
14, avenue Duquesne
75007 Paris